

Code : CIUSSSCN-OC-2021-09

Date d'émission originale: 2021-06-09

Date de révision prévue : 2024-06-09

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2021-09-Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la Clozapine

ORDONNANCE COLLECTIVE

Objet : Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la Clozapine

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles		2021-05-03
Le comité de pharmacologie		2021-03-20
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire		N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers		2021-04-08
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2011-10-20	2021-06-09

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPub)	
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
X	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	Tous les secteurs
X	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)	Tous les secteurs
X	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	Tous les secteurs
X	Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMD)	Tous les secteurs
X	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	Tous les secteurs
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager possédant une ordonnance individuelle de Clozapine, recevant des services dans les secteurs mentionnés précédemment.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

Infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

Infirmière auxiliaire

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé de la personne et à la réalisation du plan de soins;
- Effectuer des prélèvements, selon une ordonnance.

INDICATIONS

Tout usager qui a une ordonnance individuelle ou pour lequel il est envisagé une ordonnance du médicament suivant:

- CLOZAPINE (ex. : Clozaril^{MD}, Gen-Clozapine^{MD}, Apo-Clozapine^{MD})

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Dépister les variations des paramètres hématologiques, métaboliques, hépatiques, anthropométriques et cardiaques.

CONTRE-INDICATIONS

Le médecin ou l'infirmière praticienne spécialisée qui ne désire pas que l'ordonnance collective soit appliquée. Cependant, le médecin doit obligatoirement vérifier la FSC selon les recommandations de surveillance hématologique.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical *PRO-2021-09 : Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement à la Clozapine*.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'INFIRMIÈRE PRATICIENNE SPÉCIALISÉE

En présence de résultats d'examen anormaux selon les paramètres visés par le traitement, d'apparition d'effets indésirables ou de signes de toxicité :

- L'infirmière auxiliaire doit aviser l'infirmière de la situation; elles détermineront ensemble de la conduite à tenir.
- Selon la situation, le médecin prescripteur de la médication ou l'infirmière praticienne spécialisée sera avisé.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés :

Philippe Asselin, infirmier clinicien, conseiller-cadre en soins infirmiers – santé mentale

Nathalie Dion, pharmacienne, coordonnatrice des soins pharmaceutiques en santé mentale

Nathalie Dubeau-Racine, infirmière clinicienne, chef de services, cliniques externes de psychiatrie adulte

Catherine Lesueur, pharmacienne

Dre Suzanne Loisel, médecin de famille

Dr Stéphane Poulin, psychiatre

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2019). Guide d'utilisation de la Clozapine – Département clinique de pharmacie.

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2018) Révision des protocoles de suivi de traitement aux thymorégulateurs et aux antipsychotiques.

Institut universitaire en santé de Québec (2011). Ordonnance collective – protocole de suivi lors du traitement à la Clozapine.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN SIGNATAIRE

Dr Daniel Carpentier, chef du département de médecine de famille

Dr Yvan Gauthier, co-chef département de psychiatrie

Dr François Rousseau, co-chef département de psychiatrie

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Le médecin traitant prescripteur et le médecin de garde en l'absence du prescripteur de la médication.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

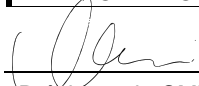


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par
intérim, Mme Sandra Racine

2021-06-09

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-06-09

Date